



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité directeur des capacités et des normes commerciales****Huitième session**

Genève, 26 et 27 (matin) juin 2023

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

**Coopération avec d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations****Rapport sur la coopération avec d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations****Document soumis par le secrétariat***Résumé*

Le présent document donne une vue d'ensemble des activités de coopération menées entre juillet 2022 et mars 2023 dans le cadre du sous-programme Commerce de la Commission économique pour l'Europe (CEE). Il présente un aperçu des travaux effectués par la CEE en collaboration avec ses partenaires de développement et des mécanismes sur lesquels cette coopération repose dans les domaines de travail suivants : économie circulaire (partie II), normes de qualité des produits agricoles (partie III), politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (partie IV) et politiques et normes de facilitation du commerce (partie V).

Il couvre également les activités de coopération liées au commerce qui ont menées pour donner suite à la soixante-neuvième session de la Commission, consacrée au thème de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles.

Il est soumis pour décision au Comité directeur des capacités et des normes commerciales.



## I. Introduction

1. Le présent document dresse un état des lieux des activités de coopération menées pendant la période 2022-2023 au titre du sous-programme Commerce de la Commission économique pour l'Europe (CEE). La première partie donne un aperçu des travaux effectués en collaboration avec les partenaires de développement, tandis que la seconde présente les domaines concernés ainsi que les mécanismes sur lesquels repose cette coopération.

2. Les activités du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) sont présentées à titre purement informatif. Le présent document couvre également les activités de coopération liées au commerce qui ont été menées pour donner suite à la soixante-neuvième session de la Commission, consacrée au thème de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles. La CEE s'est dotée d'une équipe spéciale de l'économie circulaire afin d'établir des partenariats dans ce domaine et de favoriser l'échange de connaissances en interne. Dirigée par le Secrétaire exécutif adjoint de la CEE, cette équipe œuvre activement dans chacun des huit sous-programmes, y compris le sous-programme Commerce.

## II. Travaux transversaux de la CEE sur l'économie circulaire

3. La soixante-neuvième session de la CEE (21-22 avril 2021) était consacrée au thème de la promotion de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles. En réponse à une demande la Commission, la Division du commerce et de la coopération économique de la CEE a concentré ses efforts sur l'intégration de la circularité et de l'utilisation durable des ressources naturelles dans les activités de renforcement des capacités et les axes de travail pertinents dans la région de la CEE, en fonction des besoins et des ressources disponibles.

4. Le secrétariat participe régulièrement à des débats internationaux sur l'économie circulaire. Récemment, il a notamment participé à des réunions organisées par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), aux débats du Comité du commerce et de l'environnement et aux Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à la Semaine du commerce mondial 2022 organisée par Economist Impact, à la réunion « Stockholm+50 », aux Journées européennes du développement, à la Conférence annuelle des acteurs de l'économie circulaire ainsi qu'au Forum mondial sur l'économie circulaire (en collaboration avec le Fonds finlandais pour l'innovation (Sitra)). La CEE a organisé un débat sur la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance (ESG) des chaînes d'approvisionnement dans le cadre de la Semaine du commerce et de l'environnement 2022. S'appuyant sur les travaux d'analyse et les activités de renforcement des capacités concernant la transition vers l'économie circulaire, le secrétariat a organisé, conjointement avec la Mission permanente de la République d'Ouzbékistan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, un débat intitulé « Circular Economy and Trade: Opportunities and Challenges for Transition Economies » (L'économie circulaire et le commerce : perspectives et défis pour les pays en transition) lors du Forum public de l'OMC, le 30 septembre 2022.

5. La CEE a lancé un projet intitulé « Accelerating the Transition towards a Circular Economy in the ECE region » (« Accélérer la transition vers une économie circulaire dans la région de la CEE ») (2021-2024), financé par le Compte de l'ONU pour le développement dans le cadre de sa treizième tranche. La plateforme de dialogue des parties prenantes Circular STEP a été mise en place dans le cadre de ce projet. En avril 2023, 25 États membres avaient nommé des points de contact officiels pour ce réseau, qui facilite les échanges de données d'expérience et de pratiques exemplaires en ce qui concerne la transition vers l'économie circulaire entre les acteurs de la région, y compris les pouvoirs publics, le secteur privé, les institutions universitaires et de recherche, la société civile et d'autres acteurs des 56 États membres. La plateforme Circular STEP compte parmi ses partenaires des acteurs clés de la circularité, tels que la Fondation Ellen MacArthur, le Fonds finlandais pour l'innovation (Sitra), la Friedrich-Ebert-Stiftung, Chatham House, l'Organisation des Nations

Unies pour le développement industriel (ONUDI), le PNUE, l'Union internationale des télécommunications, l'Université de Cambridge et l'Université de Lund.

### III. Normes de qualité des produits agricoles

6. Dans le cadre du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7), la CEE continue de collaborer avec les quatre autres commissions régionales, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres organismes des Nations Unies compétents sur des questions relatives aux systèmes alimentaires et aux pertes et au gaspillage de nourriture. En particulier, elle coopère étroitement avec la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans le cadre de la coalition thématique régionale sur les systèmes alimentaires durables en Europe et en Asie centrale, qui vise à promouvoir et à faciliter un soutien coordonné pour le renforcement des systèmes alimentaires durables dans la région de l'Europe et de l'Asie centrale.

7. Entre autres activités récentes, la CEE a contribué à l'édition 2022 de la publication intitulée « Regional Overview of Food Security and Nutrition in Europe and Central Asia » (Tour d'horizon régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Europe et en Asie centrale) et coorganisé plusieurs webinaires. L'un d'eux, consacré au thème « Sustainable Food Systems to Build Back Better in Europe and Central Asia » (Des systèmes alimentaires durables pour reconstruire en mieux en Europe et en Asie centrale), s'est tenu en marge du Forum régional pour le développement durable en avril 2022. Un autre, intitulé « How is the Ukraine-Russia conflict affecting food systems in Europe and Central Asia » (Les incidences du conflit entre l'Ukraine et la Russie sur les systèmes alimentaires en Europe et en Asie centrale), a eu lieu le 14 juillet 2022. La CEE a également collaboré, avec le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et la coalition thématique régionale sur les systèmes alimentaires durables en Europe et en Asie centrale, à l'organisation de la réunion régionale préparatoire tenue le 28 mars 2023 dans le cadre du Forum régional pour le développement durable en prévision de la réunion mondiale de bilan concernant les systèmes alimentaires, qui doit se tenir en juillet 2023<sup>1</sup>.

8. La CEE continue de coopérer étroitement avec le Régime de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes afin de permettre une interprétation commune des normes CEE et leur application au commerce international. Elle coopère aussi avec le Comité du Codex Alimentarius de la FAO sur les fruits et légumes frais ainsi qu'avec le Comité du Codex sur les fruits et légumes traités pour mettre au point de nouvelles normes de qualité commerciale et tenir à jour celles qui existent déjà. La CEE et l'OCDE ont réalisé ensemble une étude visant à évaluer les incidences sur le commerce des fruits et légumes frais des normes de la CEE relatives à la qualité des produits agricoles et des brochures explicatives de l'OCDE. Fondée sur une analyse de régression au niveau des produits, l'étude apporte des preuves concluantes que le commerce de divers types de fruits et légumes frais augmente en général dans la période suivant la révision d'une norme CEE. Elle a également montré que le volume des échanges était plus élevé entre les pays ayant adopté les normes qu'avec les autres pays. Enfin, la CEE se coordonne avec la Commission européenne pour continuer d'harmoniser les normes de commercialisation de l'UE avec les siennes.

<sup>1</sup> Voir <https://unece.org/circular-economy/news/un-regional-commissions-launch-policy-brief-transforming-food-systems>.

## **IV. Politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation**

### **A. Coopération avec des organisations internationales et régionales**

9. Par l'intermédiaire du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6), la CEE a le statut d'observateur au Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC. Elle participe aux réunions officielles du Comité. La surveillance des marchés, l'évaluation de la conformité, la gestion des risques et la formation dans le domaine de la normalisation sont autant de thèmes clés souvent abordés aux réunions de l'OMC. Le secrétariat de la CEE apporte sa contribution en ces matières et souligne l'importance des normes tenant compte des questions de genre.

10. La collaboration avec le Centre du commerce international (ITC) a abouti à la publication conjointe d'un guide à l'usage des organismes chargés de la réglementation aux frontières, intitulé « Managing Risk for Safe, Efficient Trade » (La gestion des risques au service d'un commerce sûr et efficient). Ce document contient des orientations sur l'application des recommandations suivantes du WP.6 : la Recommandation P sur la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, la Recommandation R sur la gestion du risque dans les cadres réglementaires, la Recommandation S sur l'application d'outils de gestion prédictive du risque à la surveillance ciblée des marchés, la Recommandation T sur les normes et règlements à l'appui du développement durable et la Recommandation V sur la prise en compte du risque de non-conformité des produits dans le cadre du commerce international. La coopération susmentionnée a permis au secrétariat de la CEE de toucher un public plus large et de réunir les fonds nécessaires à l'élaboration et à la publication de ces lignes directrices.

11. Le WP.6 prend une part active aux travaux sur des thématiques transversales que mène l'ONU. Il a participé activement aux réunions du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) afin de promouvoir l'application de normes internationales comme outils de réduction des risques de catastrophe. Il a joué un rôle actif dans les activités que la CEE a menées à la suite de l'élaboration par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, en intégrant nombre des concepts clés qui y sont énoncés dans ses travaux sur les normes tenant compte des questions de genre. Il a en outre pris en compte la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, définie par le sous-groupe de travail du Groupe d'appui interorganisations pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées, notamment en réalisant des vidéos avec sous-titrage activé à la demande pour personnes sourdes et en intégrant des considérations sur le handicap dans l'évaluation de projets extrabudgétaires.

12. La CEE a renforcé sa coopération avec ONU-Femmes afin d'appuyer les normes tenant compte des questions de genre. Le WP.6 a mis en évidence des domaines importants dans lesquels la coopération avec ONU-Femmes pourrait contribuer à donner une nouvelle dimension à ce travail sur les normes, notamment la mise en relation des normes tenant compte des questions de genre avec les politiques nationales générales en la matière, ou encore le suivi et la mesure des résultats du travail sur les normes. ONU-Femmes a été consultée en vue de l'organisation éventuelle d'un nouveau projet extrabudgétaire sur les normes tenant compte des questions de genre, dont l'exécution est subordonnée à l'obtention des fonds nécessaires auprès des donateurs.

13. Le WP.6 collabore avec de nombreuses organisations régionales afin de promouvoir ses travaux, notamment en ce qui concerne les normes tenant compte des questions de genre. Nombre de ces organisations régionales sont signataires de la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et encouragent leurs membres à adopter les principes qui y sont énoncés et à la signer à leur tour. Parmi les organisations régionales ayant joué un rôle actif, on peut citer le Comité européen de normalisation (CEN) et le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC), qui sont chargés d'élaborer les normes européennes, l'Organisation africaine de normalisation (ORAN),

l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (SMIIC) et la Comisión Panamericana de Normas Técnicas (COPANT).

## **B. Coopération avec les organismes de normalisation et les organisations chargées de l'infrastructure qualité**

### **Politiques de normalisation**

14. Les divers acteurs du secteur de la normalisation continuent d'appuyer les travaux du WP.6. À ce jour, la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre a été signée par 80 organisations, parmi lesquelles 50 organismes nationaux de normalisation de tous les continents, toutes les principales organisations internationales de normalisation (l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Commission électrotechnique internationale (CEI)), des organismes établissant des normes privées de durabilité et des organismes régionaux de normalisation<sup>2</sup>.

15. Les travaux sur le portail « Standards for the SDGs » (Les normes au service de la réalisation des ODD) sont un autre volet important des activités de coopération de la CEE : il a fait l'objet d'une collaboration avec plus de trente organismes de normalisation. Le secrétariat a travaillé à sa mise à jour avec de grands organismes internationaux de normalisation, parmi lesquels ASTM International, le CODEX, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), la CEI, l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), l'ISO et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Ce portail en ligne permet de mieux sensibiliser les responsables de l'élaboration des politiques à la manière dont les normes favorisent la réalisation des objectifs et des cibles du Programme 2030. Il offre un outil permettant de relier les normes aux ODD, un répertoire d'études de cas ainsi que des supports de formation (<https://standards4sdgs.unece.org/>). Il compte plus de 30 000 normes mises en correspondance avec les ODD et plus de 40 études de cas.

16. Le WP.6 soutient également deux initiatives sectorielles en étroite collaboration avec la CEI, portant sur les équipements utilisés en milieu explosif, d'une part, et sur la cybersécurité, d'autre part. La première bénéficie du système de certification selon les normes applicables aux équipements utilisés en milieu explosif (IECEX) élaboré par la CEI, et la seconde de l'appui du Bureau d'évaluation de la conformité de la CEI.

17. Le WP.6 participe activement à plusieurs des principaux comités techniques de l'ISO, notamment au Comité technique 262 sur le management du risque en sa qualité de membre du Groupe Alliances stratégiques et réglementation (STAR), et dispense des conseils stratégiques au Comité pour l'évaluation de la conformité (CASCO) de l'ISO. Il s'est également mis en rapport avec le Comité technique 232 sur l'éducation et les services de formation. Il tire en outre parti de sa coopération approfondie avec le secrétariat central de l'ISO sur des thèmes clés tels que les normes tenant compte des questions de genre, la formation en matière de normalisation et les normes au service de la réalisation des ODD.

### **Métrologie et autres aspects de l'infrastructure nationale et internationale de gestion de la qualité**

18. Le WP.6 travaille en partenariat avec les institutions nationales, régionales et internationales dont les travaux servent de fondement aux systèmes de gestion de la qualité. Son partenaire le plus proche est l'organisation allemande Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB), qui est également le principal donateur des projets extrabudgétaires portant sur l'utilisation et l'adoption de normes privées et sur les normes au service de la réalisation des ODD.

19. Les autres principaux partenaires dans ce domaine sont le Bureau international des poids et mesures (BIPM), le Forum international de l'accréditation (IAF), la CEI, la Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai (ILAC), l'Organisation

<sup>2</sup> La liste complète des signataires est disponible à l'adresse <https://unece.org/gender-responsive-standards-initiative>.

internationale de métrologie légale (OIML), le Comité international de métrologie légale (CIML), l'ISO, l'UIT et l'ONUDI. Actuellement, la coopération prend la forme d'un projet de mise à jour de la Recommandation K sur l'assurance métrologique de l'évaluation de la conformité et des essais, qui devrait s'achever en 2023.

20. Depuis 2010, le WP.6 est membre du Réseau international sur l'infrastructure de la qualité, anciennement dénommé Réseau de métrologie, d'accréditation et de normalisation pour les pays en développement, qui réunit les organisations suivantes : Banque mondiale, BIPM, CEI, IAF, ILAC, ISO, OIML, OMC, ONUDI et UIT. Au sein de ce réseau, la coopération se traduit notamment par la mise en commun de connaissances spécialisées et la participation mutuelle aux réunions.

#### **Coopération avec les milieux universitaires**

21. Le WP.6 a approuvé, à sa trente et unième session en 2022, la création d'un réseau de points de contact comprenant des experts issus du monde universitaire. Ce réseau vise à garantir l'intégration de l'enseignement des questions relatives à la normalisation dans les programmes d'études des étudiants des filières non techniques afin que ceux-ci disposent de connaissances de base quant aux prescriptions et aux attentes lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. À sa première réunion, tenue le 1<sup>er</sup> mars 2023, la voie à suivre pour que les étudiants continuent de bénéficier des fruits de ce travail et les pratiques exemplaires concernant l'utilisation des supports actuellement disponibles ont été présentées.

## **V. Politiques et normes de facilitation du commerce**

### **A. Coopération avec des organisations internationales et les organismes de normalisation**

#### **Facilitation du commerce**

22. La facilitation des échanges et les transactions électroniques jouent un rôle fondamental dans les mesures liées au commerce prises pour remédier aux perturbations des chaînes de valeur et assurer une reprise durable et résiliente. Le CEFAC-ONU, qui bénéficie de l'appui de la Division du commerce et de la coopération économique, est depuis plusieurs décennies aux avant-postes de la facilitation du commerce et de la transformation numérique. Il est très bien placé pour répondre aux défis mondiaux et régionaux en élaborant et en diffusant des normes mondiales et des solutions numériques et en renforçant la traçabilité et la transparence des chaînes de valeur.

23. Les cinq commissions régionales ont adopté une stratégie commune de facilitation du commerce définie par leurs secrétaires exécutifs à Beyrouth en janvier 2010. En 2015, elles ont lancé la première enquête sur la facilitation du commerce et le commerce sans papier, suivie de trois nouvelles enquêtes biennales en 2017, 2019 et 2021. Elles ont créé conjointement un portail en ligne (unftsurvey.org) qui donne aux pays une vue d'ensemble de l'application des mesures aux niveaux national et régional et leur permet de faire des comparaisons.

24. Avec des fonds issus de la quatorzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement, les cinq commissions régionales ont élaboré le projet conjoint sur le recours à la technologie de la chaîne de blocs pour faciliter les échanges et accroître la compétitivité. Dirigé par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), ce projet vise à renforcer les capacités nationales d'innovation liées à l'utilisation de la technologie de la chaîne de blocs dans les opérations commerciales et douanières dans cinq pays en développement. Il devrait permettre de dynamiser les échanges commerciaux et d'améliorer la compétitivité à l'appui du développement durable. La CEE est la commission régionale ayant le plus progressé dans les travaux sur l'application de la technologie de la chaîne de blocs aux échanges commerciaux, qu'elle a considérablement approfondis depuis 2017.

25. En collaboration avec l'OMC, l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et d'autres organisations, la CEE a œuvré à l'application de la stratégie de facilitation du commerce du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale

(SPECA), notamment en publiant un guide relatif à l'établissement des points d'information sur la facilitation des échanges<sup>3</sup>, et a organisé une série de manifestations sur diverses mesures prévues dans l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) conclu dans le cadre de l'OMC.

### Transition numérique

26. La CEE copréside, avec le chef du Bureau de l'UIT pour l'Europe, le Groupe de la transformation numérique pour l'Europe et l'Asie centrale<sup>4</sup>. En collaboration avec ce dernier, le secrétariat du CEFACT-ONU a organisé, dans le cadre de l'édition 2022 du Forum régional de la CEE pour le développement durable, deux réunions en ligne sur les questions liées aux transformations numériques et à l'évolution de plus en plus rapide du numérique.

27. Le secrétariat a également assumé la présidence tournante du Groupe de gestion du Mémoire d'accord sur les transactions électroniques, qui se compose de représentants de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), de la Commission électrotechnique internationale, de l'UIT et de la CEE, et a organisé la dernière réunion de celui-ci. Ce groupe d'experts veille à la cohérence intersectorielle dans le domaine des transactions électroniques, ce qui permet d'éviter les chevauchements d'activités et les doubles emplois entre organisations et favorise la transformation numérique.

28. Le secrétariat a été invité à contribuer à l'initiative de la Chambre de commerce internationale (ICC) sur les normes numériques, notamment en participant à l'élaboration de la boîte à outils de l'OMC et de l'ICC sur les normes relatives au commerce transfrontières sans papier (Standards Toolkit for Cross-Border Paperless Trade), dans laquelle figurent 100 normes dont une vingtaine provient de cadres et d'initiatives du CEFACT-ONU, et aux travaux du Groupe de travail sur les documents commerciaux et les éléments de données clés, qui relève du Conseil consultatif de secteur chargé de promouvoir l'initiative susmentionnée. Le Groupe de travail a produit le document « Key Trade Documents & Data Elements Standards Analysis and Recommendations » (Analyse et recommandations concernant les normes relatives aux documents commerciaux et aux éléments de données clés), publié à la fin du mois de mars 2023.

### Transparence et traçabilité

29. La CEE met en application le projet d'amélioration de la transparence et de la traçabilité des chaînes de valeur durables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure par l'intermédiaire du CEFACT-ONU, en étroite collaboration avec l'ITC, l'OCDE, le PNUE, la CNUCED, le PNUD, la GIZ, la Société financière internationale (SFI), la Better Cotton Initiative (BCI), la FAO, la Global Fashion Alliance, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Pacte mondial des Nations Unies, la CITES, des institutions gouvernementales et des acteurs du secteur privé (associations professionnelles et entreprises privées), des universités, des groupes de réflexion et des organisations non gouvernementales. Le projet pilote visant à exploiter le potentiel de la technologie des chaînes de blocs en ce qui concerne la diligence raisonnable et la durabilité dans les chaînes de valeur du coton et du cuir associe des fournisseurs, des fabricants, des marques, des organismes de normalisation et des fournisseurs de solutions technologiques.

30. Dans le cadre de l'engagement pour la durabilité (« Sustainability Pledge »), la CEE a collaboré avec des acteurs régionaux de premier plan, parmi lesquels l'École de gestion de l'Université Bocconi, la FAO, l'ITC, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'ONUDI, la Société financière internationale de la Banque mondiale et la GIZ, ainsi qu'avec des organismes publics des pays hôtes et des sous-régions.

31. Pour l'exécution du projet sur la connectivité des systèmes de transport et des infrastructures commerciales à l'ère des pandémies, financé par le Compte de l'ONU pour le développement, et le suivi du projet conjoint sur le transport et le commerce, financé au titre de la quatorzième tranche de ce compte et portant sur la mobilité durable et la connectivité intelligente (à l'interconnexion entre le commerce et les transports) en Asie centrale, dans le

<sup>3</sup> Voir <https://unttc.org/stream/national-tf-committees-ece>.

<sup>4</sup> Voir <https://unece.org/un-cooperation-unece-region/digital-transformation>.

Caucase et dans les Balkans occidentaux, la CEE a collaboré avec la DG MOVE et la DG TAXUD de la Commission européenne, qui utilisent l'ensemble des normes de la CEE et du CEFAC-ONU dans l'application du règlement de l'UE concernant les informations électroniques relatives au transport de marchandises (eFTI) et la mise en place du guichet unique douanier. La CEE collabore avec d'autres organisations concernant l'application de l'ensemble de normes relatives à l'échange de données et de documents numériques dans le cadre du transport multimodal, parmi lesquelles l'OACI, l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation pour la coopération des chemins de fer (OSJD), le Comité international des transports ferroviaires (CIT), le couloir Europe-Caucase-Asie (TRACECA) ou encore la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

### **Activités menées conjointement avec l'ISO**

32. Au cours de l'année écoulée, le CEFAC-ONU a connu une forte croissance de l'intérêt suscité par ses travaux sur la dématérialisation et les normes qu'il élabore. À titre d'exemple, le Comité technique 154 de l'ISO a adopté le modèle de données de référence « acheter-expédier-payer » du CEFAC-ONU en tant que norme ISO (ISO 20197). Celle-ci servira de modèle aux futures normes ISO relatives à l'échange de données sur le commerce électronique. L'organisme de normalisation Global Standards 1 (GS1) s'est activement employé à harmoniser ses travaux en cours avec le modèle de données de référence « acheter-expédier-payer ». L'OACI et l'OMI ont toutes deux demandé l'aide du CEFAC-ONU pour la dématérialisation de leurs processus.

33. Le secrétariat de la CEE a suivi de près les liaisons officielles de catégorie A avec certains comités techniques de l'ISO, à savoir les comités techniques 46 (Information et documentation), 154 (Processus, éléments d'informations et documents dans le commerce, l'industrie et l'administration), ainsi que la liaison de catégorie B avec le Comité technique 68 (Services financiers). En collaboration avec la Division des transports durables, une nouvelle liaison de catégorie B a été établie l'année dernière avec le Comité technique 315 (Logistique de la chaîne du froid). Le secrétariat collabore étroitement avec le Comité technique 154 à l'élaboration du mandat qui régira leurs activités conjointes et a organisé la dernière réunion plénière du Comité.

### **Échange d'informations**

34. Le Groupe de travail sur le Fichier mondial de la FAO et le Groupe de travail technique de la FAO sur l'échange d'informations aux fins de l'application de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port ont repris leurs réunions en présentiel après la pandémie de COVID-19. La FAO a estimé qu'il importait de veiller à ce que tous les ports désignés dans le cadre de l'Accord se voient attribuer un code du Répertoire des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (Répertoire LOCODE-ONU), et a assuré qu'elle coopérerait étroitement avec la CEE à cette fin. Le secrétariat de la CEE a rédigé, conjointement avec la FAO, un document d'étude sur la façon dont le Répertoire LOCODE-ONU pourrait être associé au Fichier mondial de la FAO afin de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. En outre, il étudiera la possibilité de recenser les petits ports de pêche dans le Répertoire LOCODE-ONU. Le Fichier mondial de la FAO, qui recenserait les navires et enregistrerait leurs activités, deviendrait ainsi l'élément central de la gestion internationale des pêches.

35. Le secrétariat a été invité à participer au groupe d'examen de la formation en ligne sur la mise en place du guichet unique maritime, que l'OMI a conçue en utilisant des supports du CEFAC-ONU et à laquelle les utilisateurs d'un compte Web de l'OMI auront librement accès via le portail du système de gestion de la formation de l'Organisation. Le secrétariat a également participé au groupe de travail par correspondance chargé d'élaborer des directives visant à harmoniser la communication et l'échange électronique des données opérationnelles afférentes aux escales au port.

36. Conjointement avec la CESAP, le secrétariat de la CEE coopère étroitement avec le secrétariat de la CITES au sein du groupe de travail sur l'échange électronique de permis CITES (EPIX) afin d'aider les acteurs à réaliser des échanges électroniques de permis CITES



dans le cadre de projets pilotes et/ou en direct, l'objectif étant de contribuer à empêcher l'utilisation frauduleuse des permis CITES et de faciliter le commerce légal.

**Tableau récapitulatif : coopération avec d'autres organisations**

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
Banque asiatique de développement	Participation aux réunions et contributions aux travaux d'analyse	Coopération sur les questions liées aux obstacles réglementaires et procéduraux au commerce. Participation, en janvier 2023, aux activités du groupe de travail sur l'application des procédures sanitaires et phytosanitaires, créé dans le cadre du Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale.
ORAN (Organisation africaine de normalisation)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	L'ORAN a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.
ASTM International	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	ASTM International a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.
BIPM (Bureau international des poids et mesures)	Réunions périodiques du Groupe de travail	Le BIPM participe activement aux réunions du WP.6.
Chatham House	Participation active aux réunions et contributions aux travaux d'analyse	Le Programme Environnement et Société de Chatham House (Institut royal des affaires internationales) contribue activement à l'élaboration du document d'orientation sur le financement de l'économie circulaire et de la gestion durable des ressources naturelles en 2022/2023.
Commission du Codex Alimentarius	Collaboration dans le domaine de l'élaboration des normes	Les normes de la CEE sont transmises au Comité du Codex sur les fruits et légumes frais, au Comité du Codex sur les fruits et légumes traités et à la Commission du Codex Alimentarius. Participation mutuelle aux réunions pertinentes afin de partager des informations et de renforcer la coopération.
	Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD	Le CODEX a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail de la CEE sur les normes au service de la réalisation des ODD.
Mémorandum d'accord sur les transactions électroniques, signé par la CEE, la CEI, l'ISO et l'UIT	Mémorandum d'accord sur les transactions électroniques, signé par la CEE, la CEI, l'ISO et l'UIT	Les responsables de la CEE, de la CEI, de l'ISO et de l'UIT se sont réunis à plusieurs reprises pour se pencher sur les faits nouveaux et les sujets d'intérêt commun. Des webinaires ont été organisés sur des questions clés telles que les transactions électroniques et la chaîne de blocs. La CEE a assuré la présidence liée au

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
Fondation Ellen MacArthur	Participation active aux réunions et contributions aux travaux d'analyse	<p>Mémorandum d'accord sur les transactions électroniques de décembre 2021 à décembre 2022.</p> <p>Coopération et coordination entre les secrétariats. Les secrétariats organisent des réunions de gestion en moyenne tous les trois mois.</p> <p>Le Groupe de gestion du mémorandum d'accord sur les questions de coordination et de normalisation se réunit une fois par an avec les secrétariats, les groupes de travail de chacune des quatre organisations signataires et les groupes d'utilisateurs internationaux.</p> <p>Examen collégial du projet de modèle pour l'analyse thématique nationale des lacunes en matière d'économie circulaire, qui sera transmis aux pays d'Europe, du Caucase et d'Asie centrale dans le cadre d'un projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement. Contribution, également, au recensement des experts pour le document d'orientation sur les arrangements institutionnels relatifs à l'économie circulaire et à la gestion durable des ressources naturelles. Organisation conjointe d'activités de renforcement des capacités dans le cadre du projet visant à améliorer la transparence et la traçabilité des chaînes de valeur durables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure.</p> <p>En collaboration avec le PNUE et l'Agence européenne pour l'environnement, définition des critères applicables aux vêtements de seconde main et aux déchets textiles et analyse des politiques commerciales relatives à l'exportation et à l'importation de ces biens dans les États membres. Contribution aux conférences annuelles du réseau de partenaires de la Fondation en 2022/2023.</p>
Commission européenne	Réunions périodiques du Groupe de travail	<p>La Commission européenne participe à toutes les sessions annuelles du WP.6, en contribuant aux travaux du Groupe et en faisant le point sur ses propres activités. Elle participe également à des activités liées à la surveillance des marchés, à la coopération en matière de réglementation et à la gestion des risques.</p> <p>La Commission européenne harmonise sa législation en matière de commercialisation avec les normes de la CEE et assiste aux réunions annuelles du WP.7 et de ses sections spécialisées.</p> <p>Les experts du CEFACT-ONU ont participé aux travaux du Forum sur le numérique dans les transports et la logistique concernant les prescriptions de la DG MOVE en matière de données, et la Commission européenne a décidé d'appliquer le modèle de données de référence du transport multimodal du CEFACT-ONU comme norme sémantique. Depuis 2019, la CEE participe régulièrement aux ateliers des</p>

Organisation	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
	<p>La DG TAXUD organise régulièrement des réunions avec le groupe de mise en place du guichet unique des États membres</p> <p>Équipe CEE de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire</p> <p>Projet d'amélioration de la transparence et de la traçabilité des chaînes de valeur durables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure, mis en application conjointement par la CEE – par l'intermédiaire du CEFAC-ONU – et l'ITC, avec le soutien financier de la DG INTPA</p> <p>Participation active aux réunions et contributions aux travaux d'analyse de l'équipe spéciale chargée du plan glissant de l'UE pour la normalisation des TIC</p> <p>Participation active aux réunions et contribution aux travaux d'analyse</p>	<p>sous-groupes du Forum examinant les prescriptions en matière de documents pour les transports et la logistique et la dématérialisation de ces documents.</p> <p>Une coopération est en cours concernant la mise en place du passeport numérique des produits.</p> <p>La DG TAXUD a appuyé les travaux du CEFAC-ONU en matière de recommandations. La DG TAXUD et les États membres de l'UE ont contribué activement à réviser la Recommandation n° 33 sur la mise en place d'un guichet unique et à en définir les modalités d'application en vue de l'établissement d'un guichet unique régional européen.</p> <p>La DG MARE a participé aux travaux de l'Équipe CEE de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance pour des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire et financé des activités de communication pour appuyer la diffusion du Protocole universel des Nations Unies pour l'échange de données relatives à la pêche (Protocole UN/FLUX).</p> <p>Le secrétariat de la CEE collabore avec la DG INTPA et la DG ENV afin de renforcer la viabilité et la circularité des chaînes de valeur dans les secteurs du textile et du cuir dans les États membres de l'Union européenne et dans d'autres régions du monde. Ce projet a permis de créer une plateforme de concertation multipartite où ont dialogué plus de 200 experts représentant 190 000 entreprises de plus de 30 pays.</p> <p>La CEE participe activement à l'élaboration du Plan glissant annuel pour la normalisation des TIC et au projet spécial de l'UE sur les données. Le plan glissant pour la normalisation des TIC est un cadre global conçu par l'Union européenne pour promouvoir la croissance économique, le développement social et la durabilité environnementale dans la région en fournissant une feuille de route pour l'exécution coordonnée et efficace des politiques et des programmes dans ce domaine.</p> <p>Le CEFAC-ONU participe activement aux travaux du Groupe de travail chargé d'élaborer le passeport numérique des produits en contribuant à l'établissement du modèle de données de référence pour l'échange d'informations à l'appui de cet outil.</p> <p>Représentant de la Direction générale de l'environnement.</p> <p>Contribution de la Direction B (Économie circulaire et croissance verte) à la concertation régionale (en ligne) sur le commerce et la coopération internationale au service de la transition vers une économie circulaire dans la région de la CEE.</p>

Organisation	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
Comité européen de normalisation (CEN) et Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD	Contribution, également, au recensement d'experts pour l'élaboration de documents d'orientation sur les solutions numériques susceptibles d'accélérer l'adoption de l'économie circulaire.  La CEE a présenté des travaux liés à l'économie circulaire dans le cadre du village virtuel pour l'établissement de contacts organisé lors de la conférence annuelle (en ligne) intitulée « Towards a new normal: Sustainable products for sustainable consumption » (Vers une nouvelle normalité : des produits durables pour une consommation durable). Cette activité a été coordonnée avec l'Unité B1 (Économie circulaire, production et consommation durables) de la Direction générale de l'environnement.  Le CEFACT-ONU a activement contribué à la conférence annuelle 2023 sur l'économie circulaire dirigée par la DG ENV, où il a été invité à présenter son travail sur la traçabilité des chaînes de valeur durables et circulaires dans le secteur de l'habillement et de la chaussure.
FAO	Activités et manifestations relatives aux pratiques et au commerce agricoles durables ainsi qu'aux systèmes alimentaires durables, y compris les pertes et les déchets alimentaires, et la prévention des pertes alimentaires  Coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables	Le CEN et le CENELEC ont signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participent activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.  Le CEN et le CENELEC ont soumis en 2022 les résultats de la mise en correspondance de leurs normes avec les ODD, qui seront affichés dans leur forme définitive sur le portail du WP.6 sur les normes au service de la réalisation des ODD.  La FAO a organisé plusieurs conférences et manifestations en collaboration avec d'autres acteurs afin de diffuser les connaissances et de renforcer l'impact des mesures relatives aux pratiques et au commerce agricoles durables, ainsi qu'à la prévention des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires.  La CEE coopère avec la FAO dans le cadre de l'adoption et de l'application du LOCODE-ONU et du Protocole UN/FLUX aux fins de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et de la réalisation de l'ODD 14.

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
	<p>En 2022, la CEE a collaboré avec le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale à la rédaction du rapport intitulé « Regional Overview of Food Security and Nutrition in Europe and Central Asia » (Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Europe et en Asie centrale), par l'intermédiaire de la coalition thématique régionale.</p> <p>La CEE collabore avec le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre du projet Cotton+ de la FAO.</p>	<p>La CEE a contribué en 2022 à l'élaboration du rapport intitulé « Regional Overview of Food Security and Nutrition in Europe and Central Asia » (Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Europe et en Asie centrale).</p> <p>En avril 2022, la CEE a organisé au Chili, en coopération avec le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, un atelier de renforcement des capacités sur l'adoption de mécanismes de transparence et de traçabilité permettant de multiplier les débouchés sur les marchés internationaux, qui a donné une plus grande visibilité aux agriculteurs péruviens dans les chaînes de valeur mondiales.</p>
Association du transport aérien international (IATA)	Mémoire d'accord visant à renforcer l'appui de la CEE aux pays en développement qui s'efforcent d'appliquer l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC	<p>Promotion conjointe de l'application de recommandations, de normes et de meilleures pratiques internationales dans le domaine de la facilitation du commerce et des transactions électroniques.</p> <p>Activités communes de sensibilisation pour aider les pays à appliquer ces recommandations et normes, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles.</p> <p>La CEE a participé aux réunions du groupe sur les codes de lieu de l'IATA pour favoriser encore davantage la convergence entre les codes IATA des aéroports et le Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (LOCODE-ONU), qui est largement utilisé par l'ensemble des autres administrations et moyens de transport.</p>
OACI	Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD	L'OACI a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail de la CEE sur les normes au service de la réalisation des ODD.
ICC	<p>Mémoire d'accord sur la coopération signé par la CEE et l'ICC</p> <p>Coopération avec l'ICC-Ukraine</p>	<p>Participation aux activités du Groupe de travail sur la facilitation du commerce du CEFAC-ONU et à l'Initiative de l'ICC sur les normes numériques.</p> <p>Appui à la facilitation du commerce en Ukraine, notamment par l'entremise du Groupe de travail interinstitutions sur la facilitation du commerce et la logistique en Ukraine, présidé par l'ICC-Ukraine.</p>

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
CEI	Réunions périodiques du Groupe de travail Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD	La CEI a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre du WP.6 et participe régulièrement aux réunions de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre (WP.6). Elle a collaboré à des travaux sur des questions de genre pendant la période considérée.  La CEI a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail de la CEE sur les normes au service de la réalisation des ODD.  L'IECEX organise chaque année, en collaboration avec la CEE, des conférences internationales sur les travaux relatifs aux équipements utilisés en milieu explosif.
IEEE	Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD	L'IEEE a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail de la CEE sur les normes au service de la réalisation des ODD.
OMI	Accord de partenariat Participation active aux réunions	La CEE a conclu en 2020 un accord de partenariat avec l'OMI pour l'aider à élaborer et à mettre à jour des normes relatives au commerce électronique dans le cadre de la Convention visant à faciliter le trafic maritime international. La première version du modèle de données de référence de l'OMI sur ce sujet a été lancée à l'occasion de la réunion de juin 2021 du Comité de la simplification des formalités (FAL). La norme équivalente du CEFACT-ONU a été publiée peu après.
INetQI (Réseau international sur l'infrastructure de la qualité, anciennement dénommé « Réseau de métrologie, d'accréditation et de normalisation pour les pays en développement »)	Groupe conjoint de coordination : BIPM, IAF, CEI, ILAC, OIML, CIML, ISO, UIT, ONUDI, OMC et Banque mondiale	Le WP.6 est un membre fondateur du « Réseau international sur l'infrastructure de la qualité » et participe à toutes les réunions de ce groupe.

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
ISO  (voir aussi les comités techniques de l'ISO ci-après et le mémorandum d'accord sur les transactions électroniques ci-dessus)	Réunions périodiques du Groupe de travail  Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre  Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD	L'ISO participe à l'ensemble des réunions et séminaires du WP.6.  L'ISO a signé la Déclaration du WP.6 sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre.  L'ISO participe activement à toutes les réunions et manifestations du WP.6 organisées dans le cadre de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.  L'ISO a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail de la CEE sur les normes au service de la réalisation des ODD.  Le secrétariat de la CEE présente les activités du WP.6 dans le cadre des travaux du Comité pour l'évaluation de la conformité (CASCO) de l'ISO.
	Réunions périodiques du Groupe de travail	La CEE est un membre ayant droit de vote de l'autorité de mise à jour de la norme ISO 3166 (Codes de pays alpha-2).
Comité technique 154 de l'ISO sur les processus, éléments d'informations et documents dans le commerce, l'industrie et l'administration	Groupe(s) de travail conjoint(s), liaison de catégorie A Réunions du CAG Réunions périodiques du Groupe de travail	La CEE entretient une liaison de catégorie A avec le Comité technique 154 de l'ISO. Elle veille à la compatibilité des normes et évite les chevauchements inutiles.  Le groupe de travail conjoint 1 sur la norme ISO 9735 (EDIFACT – Règles de syntaxe au niveau de l'application) est un groupe conjoint ISO/CEE.  Le Comité technique 154 participe aux réunions des groupes de travail du CEFAC-ONU.
Autorité de mise à jour de la norme ISO 3166	Réunions périodiques du Groupe de travail	La CEE, qui est un des six membres permanents du Groupe de travail, contribue à la mise à jour des normes ISO 3166-1 (Codes de pays) et ISO 3166-2 (Codes pour les subdivisions de pays).
Comité technique 262 de l'ISO sur le management du risque	Liaison de catégorie A Réunions périodiques du Groupe de travail	La CEE entretient une liaison de catégorie A avec le Comité technique 262 de l'ISO, assurant des activités régulières de coordination et d'échange d'informations dans le domaine de la gestion du risque ainsi qu'un appui au Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, qui relève du WP.6.
ITC	Mémorandum d'accord signé par la CEE, la CNUCED et l'ITC pour la coordination des activités de sensibilisation et de soutien afin d'aider les pays en développement à appliquer l'AFE	L'ITC collabore avec la CEE à l'élaboration et à la diffusion de supports de formation sur la facilitation du commerce, à la diffusion des normes de la CEE concernant la qualité des produits agricoles et à des activités de renforcement des capacités.



<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
	Réunions périodiques du Groupe de travail	<p>L'ITC participe aux réunions et manifestations du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, qui relève du WP.6.</p> <p>Le WP.6 a lancé, conjointement avec l'ITC, une publication intitulée « Managing Risk for Safe, Efficient Trade: Guide for border regulators » (Gestion des risques pour un commerce sûr et efficace : Guide à l'intention des organismes chargés de l'application des règlements aux frontières).</p> <p>L'ITC participe à l'exécution d'un projet financé par l'UE et visant à améliorer la transparence et la traçabilité des chaînes de valeurs durables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure</p>
UIT	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	L'UIT a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.
OCDE	Réunions périodiques du Groupe de travail	<p>Le secrétariat du WP.6 participe activement au réseau des organisations internationales partenaires de l'OCDE.</p> <p>Le CEFAC-ONU est membre du Groupe consultatif sur les politiques de diligence raisonnable dans le secteur de l'habillement et de la chaussure et contribue régulièrement au forum annuel sur le devoir de diligence dans ce secteur.</p>
Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes	Réunions périodiques du Groupe de travail Élaboration de normes	<p>Le calendrier des réunions est établi en concertation par les deux secrétariats, qui participent activement à leurs réunions pertinentes respectives.</p> <p>L'OCDE élabore des brochures d'information sur les normes de la CEE.</p> <p>La CEE et l'OCDE collaborent étroitement à la mise à jour et à l'interprétation des normes, ainsi qu'au renforcement des capacités en matière de normes.</p> <p>La CEE et l'OCDE ont mené une étude conjointe sur l'incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce (à paraître).</p>
OIML	Études sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce	Collaboration avec l'OIML pour aider les pays à appliquer les recommandations concernant la métrologie issues des études nationales sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce.
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	Contributions aux travaux d'analyse Activité conjointe	La CEE contribue aux parties relatives au commerce des études et activités de l'OSCE ayant trait à la dimension économique, en s'appuyant sur les recommandations formulées dans les études sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce et les travaux du sous-programme Commerce.

Organisation	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
Comisión Panamericana de Normas Técnicas (COPANT)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	<p>La CEE a collaboré avec l'OSCE à l'organisation de cours de formation au Bélarus, au Kirghizistan et en République de Moldova.</p> <p>La COPANT a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre. En outre, le secrétariat de la CEE présente ses travaux sur les normes tenant compte des questions de genre aux réunions de la COPANT.</p>
Commissions régionales de l'ONU	<p>Réunions</p> <p>Renforcement des capacités</p> <p>Projets conjoints</p> <p>Collaboration en matière de facilitation du commerce dans des États membres communs et appui conjoint au Programme spécial des Nations Unies pour les économies et pays d'Asie centrale (SPECA)</p> <p>Enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable</p>	<p>Réunions de coordination de la CEE avec les quatre autres commissions régionales sur le commerce et la facilitation du commerce, ainsi que sur des questions liées aux systèmes alimentaires durables.</p> <p>La CEE et la CESAP soutiennent activement l'action entreprise par l'ONU dans le cadre du SPECA.</p> <p>Le conseiller régional de la CEE a participé à la préparation d'un projet relevant de la onzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement et d'un projet de facilitation du commerce dans les pays en transition financé par la Fédération de Russie, et il collaborera à leur exécution.</p> <p>La CEE est partenaire d'un projet conjoint associant l'ensemble des commissions régionales de l'ONU et la CNUCED, consacré à la technologie de la chaîne de blocs comme moyen de faciliter les échanges et d'accroître la compétitivité afin de renforcer les capacités nationales en matière de technologie et d'innovation par le recours à cette technologie dans les opérations commerciales et douanières de cinq pays en développement, l'objectif étant de dynamiser les échanges commerciaux et d'améliorer la compétitivité à l'appui du développement durable.</p> <p>Les commissions régionales de l'ONU mènent conjointement l'enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable pour aider les pays à comparer et à réduire la durée et le coût des transactions internationales. La cinquième édition de l'enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable a été lancée en février 2023. L'édition 2023 porte sur 60 mesures, dont deux nouvelles séries de mesures sur la facilitation des échanges au service du commerce électronique et la facilitation du commerce d'espèces sauvages, sur le commerce électronique transfrontières et sur l'utilisation de permis et de certificats CITES électroniques.</p>

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
SMIIC	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	Le SMIIC a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.
CNUCED	<p>Mémorandum d'accord signé par la CEE, la CNUCED et l'ITC pour la coordination des activités de sensibilisation et de soutien afin d'aider les pays en développement à appliquer l'AFE</p> <p>La CEE a également signé, en 2005, un mémorandum d'accord avec le Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce (GFP). Partenaire majeur du GFP, elle est également membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de l'OMD, de la CNUCED, de l'ONUDI, de l'OCDE et de l'Union internationale des transports routiers (IRU).</p> <p>Initiative eTrade for All</p>	<p>La CEE et la CNUCED coopèrent étroitement en fournissant aux pays intéressés un appui à l'application de l'AFE. Chaque organisation participe aux ateliers organisés sur ce thème par l'autre partie.</p> <p>En collaboration avec la CNUCED, la CEE dispense des formations sur le commerce agricole durable.</p> <p>Activités conjointes et participation réciproque aux réunions, séminaires et forums, organisation conjointe de séminaires et contribution mutuelle aux projets.</p> <p>Dans le cadre de cette initiative, la CEE a publié un document intitulé « Regional Report on Post-Pandemic COVID-19 Economic Recovery: E-Commerce and Trade Facilitation » (Rapport régional sur la reprise économique après la pandémie de COVID-19 : Commerce électronique et facilitation des échanges), qui porte sur les conséquences de la pandémie pour le commerce électronique dans les pays en transition et contient des recommandations visant à améliorer la facilitation du commerce et à développer le commerce électronique dans ces pays.</p>
PNUD	<p>Les secrétariats se concertent pour l'établissement des calendriers de réunions. Organisation conjointe d'activités de renforcement des capacités.</p> <p>Les plans de travail sont établis en coordination avec les bureaux de pays du PNUD, les équipes de pays des Nations Unies et le Centre régional du PNUD à Istanbul.</p>	<p>Des activités conjointes de formation et de renforcement des capacités sont menées en Asie centrale afin de faciliter l'intégration des pays de la région dans les chaînes d'approvisionnement en produits agricoles. Il s'agit notamment de l'organisation d'ateliers, de la réalisation d'études, de consultations et de l'élaboration de supports de formation et de mesures de mise en œuvre. Des activités collaboratives de renforcement des capacités sont menées en Asie centrale afin de faciliter les échanges.</p> <p>Le PNUD participe aux actions de renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et aux activités du SPECA, auxquelles il apporte son appui.</p>
PNUE	Participation active aux réunions	<p>Participation active aux conférences et réunions du CEFAC-ONU.</p> <p>Partenariat dans le cadre du projet intitulé « Accelerating the transition towards a Circular Economy in the ECE region » (Accélération de la transition vers l'économie circulaire dans la région de la CEE), financé par le Compte de l'ONU pour le développement.</p>

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité (UNFSS)	Réunions, activités conjointes	Collaboration concernant les politiques de normalisation. Le secrétariat a participé régulièrement aux réunions de l'UNFSS.
ONUDI	L'ONUDI est membre du GFP	Participation à des réunions conjointes sur l'application des mesures de facilitation du commerce.
	L'ONUDI est membre d'INetQI (voir plus haut)	L'ONUDI participe aux sessions du WP.6.
	Contributions aux travaux d'analyse	L'ONUDI a contribué au recensement des experts de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles.
UNDRR	Représentation au sein de la délégation de la CEE auprès de l'UNDRR	Le secrétariat du WP.6 fait partie de la délégation de la CEE auprès de l'UNDRR et rend compte de toutes les activités du sous-programme Commerce liées à la réduction des risques de catastrophe.  Les experts du WP.6, notamment au sein du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, participent à des événements coordonnés qui concourent à l'application du Cadre de Sendai.
ONU-Femmes	Réunions périodiques du Groupe de travail	ONU-Femmes participe activement aux réunions et aux manifestations organisées dans le cadre de l'Initiative du WP.6 sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre et adhère à la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre.
OMD	La CEE et l'OMD ont signé un mémorandum d'accord en 2001.	Le secrétariat de la CEE et la présidence du CEFACT-ONU participent aux réunions de l'équipe de projet du Modèle de données de l'OMD et veillent à ce que les modèles du CEFACT-ONU et de l'OMD restent compatibles.
OMPI	Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD	L'OMPI a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail de la CEE sur les normes au service de la réalisation des ODD.
Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	WOCAN a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
OMC	<p>Statut d'observateur au sein du Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC</p> <p>Statut d'observateur au Comité du commerce et du développement</p> <p>Orientations et réunions relatives à l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre</p> <p>Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD</p> <p>Le Réseau des Nations Unies pour la facilitation du commerce est un groupe interinstitutions qui réunit l'OMC, la Banque mondiale, l'ITC, la CNUCED et la CEE.</p> <p>Participation au Comité de la facilitation des échanges de l'OMC</p> <p>Participation au Comité du commerce et de l'environnement et aux Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale de l'OMC.</p>	<p>Des représentants du WP.6 ont participé aux réunions du Comité des obstacles techniques au commerce et fait le point sur chacune des activités entreprises.</p> <p>Des représentants de l'OMC participent régulièrement aux réunions du Comité directeur des capacités et des normes commerciales et de ses organes subsidiaires.</p> <p>L'OMC consulte la CEE sur les orientations et les produits de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre. Les deux entités travaillent conjointement sur les questions de genre liées aux normes.</p> <p>Aide au recensement et à la mise en correspondance des normes pouvant être utilisées pour appuyer la réalisation des objectifs et des cibles du Programme 2030, ainsi qu'à l'élaboration d'études de cas sur l'utilisation effective de normes à l'appui du développement durable par les autorités nationales et locales.</p> <p>La CEE collabore avec l'OMC aux fins de l'application de l'AFE dans les pays en transition.</p> <p>Des représentants de la Division du commerce et de la coopération économique de la CEE participent à certaines sessions des comités de l'OMC (en qualité de représentants des commissions régionales de l'ONU) et aux réunions d'organismes visés à l'annexe D + organisées par le Mécanisme pour l'AFE. Sur invitation, la CEE a présenté un exposé au Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC. Des représentants de l'OMC participent régulièrement aux réunions du CEFAC-ONU sur la facilitation du commerce.</p> <p>Le secrétariat de la CEE est intervenu aux sessions du Comité du commerce et de l'environnement du 21 octobre 2022 et du 15 mars 2023.</p> <p>La CEE a organisé un débat sur la traçabilité environnementale, sociale et relative à la gouvernance (ESG) des chaînes d'approvisionnement dans le cadre de la Semaine du commerce et de l'environnement 2022.</p>

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
	Groupe de travail informel de l'OMC sur les MPME	La CEE a participé et contribué aux débats concernant les MPME au niveau international. Elle a notamment participé aux discussions du Groupe de travail informel de l'OMC sur les MPME et contribué à la plateforme en ligne Trade4MSMEs. Mise en place par le Groupe de travail, cette plateforme vise à rassembler les outils existants d'aide aux MPME et présente entre autres des outils de la CEE liés au commerce.
	Collaboration avec le Programme de chaires de l'OMC	La CEE a participé aux manifestations organisées par le Programme de chaires de l'OMC, dont les activités sont menées en étroite collaboration avec la communauté universitaire, comme ce fut notamment le cas de la chaire de l'OMC en Ouzbékistan (Université d'économie mondiale et de diplomatie) en 2022/2023.
60 organismes nationaux de normalisation	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	Ces organismes ont signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participent activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.